Communiqué de Presse

Bilan d'activités, enjeux des mobilités métropolitaines et accès au logement social pour les publics vulnérables : un point sur les temps forts à l'ordre du jour du Conseil communautaire de ce mercredi 23 septembre.

23/09/2026

Conseil Communautaire LES POINTS ESSENTIELS

Présentation du rapport d'activités 2025 : une année riche en projets engagés pour les Gessiens

Le rapport d'activités 2025 sera présenté aux élus. Il met en exergue de nombreuses actions engagées au service des Gessiens. Parmi elles, le développement du Centre de Soins Immédiats (CESIM) pour améliorer toujours plus l'offre de soins sur le territoire avec notamment le développement de consultations pédiatriques et l'arrivée du scanner, en collaboration avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois et les radiologues de Saint-Genis-Pouilly.

Une dynamique concrète afin de dynamiser les activités 4 saisons de notre territoire touristique a été lancée avec l'adoption de la stratégie Avenir Montagne.

Les services liés à la Gestion et Valorisation des Déchets ont été marqués par une modernisation avec la mise en ligne du site web Mesdéchets.paysdegex.fr, plateforme pratique pour toutes les démarches des habitants. L'année 2025 a également été marquée par le lancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUiH) avec le débat, en Conseil communautaire, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Des documents qui encadrent des projets structurants pour le Pays de Gex ont aussi été approuvés l'année dernière : le Schéma directeur de la gestion des eaux pluviales ou encore le Schéma Directeur Cyclable.

Mobilités : Pays de Gex agglo toujours engagée pour les mobilités partagées dans le Genevois français

Le Conseil élira ses représentants pour la Conférence intercommunale de la Convention d'entente pour le développement des mobilités partagées entre le Pôle métropolitain du Genevois français, Thonon agglo, Terre Valserhône l'interco et Pays de Gex agglo. Les élus de l'Agglomération poursuivent ainsi leur engagement pour les mobilités nouvelles, alternatives à la voiture individuelle, avec notamment HéLéman pour le covoiturage ou encore Citiz pour l'autopartage.

Social : un accord pour faciliter le relogement des ménages prioritaires dans les logements sociaux

Les élus de Pays de Gex agglo émettront leur avis sur cet accord collectif avec l'État, le Département, les autres établissements publics de coopération intercommunale concernés et les bailleurs sociaux intervenant dans le département de l'Ain. Il a pour objectif d'assurer et de faciliter le relogement des ménages les plus fragiles et considérés comme prioritaires dans les logements sociaux. Harmonisation des critères, simplification des démarches et procédures, fluidification des parcours, autant d'enjeux qui pourraient être assurés par l'association Tremplin, experte dans le domaine. Le tout pour un montant annuel de 10 338,58 € sur une durée de 3 ans.

Vous souhaitez des informations, interviews, visuels ? Merci de vous adresser à la Direction de la communication
communication@paysdegexagglo.fr | 04 50 42 65 02